



Le Dauphin

SERVICE AUXILIAIRE CANADIEN
DE SAUVETAGE MARITIME



Volume 11

Laurentides Inc.

septembre 1986

Une nouvelle revue pour les plaisanciers vient de paraître sur le marché.

J'ai obtenu de la part de ses éditeurs et du rédacteur en chef une page complète gratuite afin que les membres du service auxiliaire puissent s'exprimer.

Les anciens membres se souviennent sûrement de l'époque où on achetait une page dans Quebec Yachting sur laquelle on publiait différents articles traitant de sécurité, de la loi ou de navigation en générale tout en faisant connaître le service auxiliaire.

Notre budget ne nous permettant plus de payer pour cette page et vis-à-vis un refus de la part de Quebec Yachting de nous l'offrir gratuitement, nous avons dû cesser cette activité.

Je vous invite d'une part à me faire parvenir des articles traitant de sécurité, de loi ou de navigation en générale. Vous pouvez nous raconter un sauvetage particulier. Si vous avez de l'humour, préparez-moi un article humoristique sur la plaisance. Si vous avez des photos ou des illustrations pour accompagner le texte, il sera plus vivant. Une photo de l'auteur(e) n'est pas essentielle, mais offre un grand intérêt.

J'espère que vous répondrez à mon appel.

Je vous conseille également de vous y abonner. Vous pouvez le faire pour 9,00 \$ pour un an ou 15,00 \$ pour deux ans en écrivant à l'adresse suivante: Les Plaisanciers, 3414 avenue du Parc, suite 221, Montréal H2X 2H5.

Madeleine Pageau
Officier des relations extérieures.

Une vie sauvée grâce à la rapidité de Sylvain Belley

Sylvain Belley s'amusait à taquiner le poisson au parc Gagné dans Laval-des-Rapides quand il a vu tomber du pont du Canadien Pacifique, une dame. Sans hésiter, il s'est rendu au garage le plus près pour alerter les Services Auxiliaires de la Garde-Côtière, située sur la Rivière-des-Prairies. À moins de quatre minutes, les membres des Services Auxiliaires étaient rendus. Ils ont repéré, près de l'île du Moulin, un corps flottant.

Semi-consciente, la personne a été remontée à bord de l'embarcation du service. Des soins de base ont été prodigués sur le champ.

On sait que les Services auxiliaires de la Garde-Côtière de Laval opère sur la Rivière des Prairies et offre 24 heures par jour, des services de recherche et de sauvetage sans aucun frais. Neuf auxiliaires ont reçu les cours nécessaires en cas d'urgence. On peut rejoindre les Services en composant le 1-800-463-4393.

Source: Jeanne Drolet
District n° 11.

District no 11.

Comme l'année dernière, le bateau du Service Auxiliaire, sillonne la Rivière des Prairies et le Lac des Deux-Montagnes. Six équipes assurent la relève, le tout se déroule sous la responsabilité de Richard Drolet qui est également responsable du bateau.

Du 1^{er} au 7 juin, fut l'ouverture de la semaine québécoise du Nautisme à Pierrefonds. Le premier nous avons annulé la démonstration de sécurité à cause de la pluie,



mais le 7 nous avons le kiosque du Service, et nous avons fait la démonstration des ceintures de sécurité et distribué des pamphlets de sécurité. La journée fut bien remplie et nombreux les gens qui se sont intéressés à notre présentation. Merci à ceux qui ont contribué au succès de cette journée.

Le 4 juin à 16 h 30, nous avons reçu un appel local qu'une jeune femme venait de se précipiter en bas du pont du CN, dans les eaux de la Rivière des Prairies. En moins de 5 minutes Pierre et moi, abord du bateau de service, étions rendu sur les lieux. Nous aperçûmes un corps flottant et l'avons agrippé à bord du bateau, après lui avoir donné les premiers soins nécessaires, nous l'avons remis aux ambulanciers qui l'on reconduit à l'hôpital. Une vie fut sauvée grâce à la rapidité du jeune Sylvain Belley qui connaissait le travail que nous faisons sur la Rivière des Prairies. Il nous a averti immédiatement, une minute de plus le tout aurait été trop tard, l'eau était très froide, la personne serait décédée par hypothermie.

Le district no 11 compte 3 inspecteurs de courtoisie pour l'été 1986.

Une rencontre le 18 juin avec les membres a suscité beaucoup d'intérêts, plusieurs points ont été discutés. Le tout c'est déroulé dans une fraternité et dans la joie de se retrouver. Le Commandant fût très heureux de constater la participation de ses membres.

Amitié et mes meilleures salutations.

Jeanne Drolet
District no 11

Lors d'une récente vacance en France, j'ai profité de l'occasion pour en connaître plus au sujet de la Société Nationale de Sauvetage en Mer. (Organisme français ayant les mêmes buts que le Service Auxiliaire Canadien de Sauvetage Maritime).

Il faut noter que le gouvernement français ne maintient pas d'équipe ou de navire de recherche et sauvetage comme ici. Les patrouilleurs des Affaires maritimes et des douanes sont appelés à remplir ce rôle lors d'opération de recherche et sauvetage, n'étant pas leurs seules activités, la disponibilité est parfois réduite.

En ce qui concerne la S.N.S.M., elle maintient une flotte importante répartie dans presque tout les ports de France et des territoires outre mer (St-Pierre et Miquelon). Elle est opérée par des bénévoles, en moyenne trois équipes par embarcation.

Pour en connaître plus long sur la S.N.S.M. voici le rapport annuel de 1984. Bonne lecture.

Michel Tremblay
3-02-24-139
Unité de Gaspé

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

Bilan des sauvetages accomplis en 1983

Bateau assistés: 2 689.

Personnes assistées : 12 685 (dont plus de 6 388 véliplanchistes).

Personnes sauvées d'un danger certain: 905.

Qu'est-ce que le sauvetage en mer?

L'acte qui consiste à sauver des vies humaines en danger le long du littoral maritime.

Dans ce but, la **S.N.S.M.** joue, le long des côtes, un rôle analogue à celui que jouent les pompiers et la Croix Rouge sur terre.

Pour quels genres d'accidents les embarcations de sauvetage sortent-elle surtout?

Les motifs d'intervention de ces moyens sont nombreux et variés: bâtiment en retard sur son horaire ou signalé en difficulté (échoué, en feu, envahi par l'eau, en panne...), plaisanciers aux prises avec le mauvais temps ou encalminés au large, fusées de détresse, personnes tombées à la mer, embarcations légères entraînées au large, nageur téméraire, avion tombé à la mer et même imprudents isolés sur un rocher par la marée montante.

Pourquoi la S.N.S.M. n'est-elle pas un service d'État?

L'État a certes le devoir de veiller à la sécurité des professionnels de la mer et des marins de plaisance dans les eaux françaises; mais l'assistance à une personne en danger, au péril de sa propre vie, est un acte de solidarité humaine dont l'accomplissement est d'autant plus exaltant qu'il est fait librement et bénévolement. La solution de la société française, à la base de bénévoles locaux, est la moins chère qui soit. Elle est adoptée dans tous les grands pays maritimes - Allemagne, Angleterre, Hollande, Norvège, Suède et même aux U.S.A. où l'Auxiliary Coast Guard est à base de bénévoles.

Quand la S.N.S.M. a-t-elle été fondée?

La **S.N.S.M.** est l'héritière de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés, fondée en 1865, dont le premier président fut l'amiral Rigault de Genouilly, et de la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons, fondée en 1873 par M. Nadault de Buffon.

Ces deux sociétés, dont les buts n'étaient pas rigoureusement semblables (sauvetage au large pour l'une, assistance sur et auprès des plages pour l'autre) ont fusionné en 1967. La **S.N.S.M.** poursuit aujourd'hui l'ensemble des buts de chacune de ces sociétés.

Comment la S.N.S.M. est-elle administrée?

Par une administration centrale dont le siège est à Paris.

Dans chaque département côtier:
— 1 délégué, des délégués adjoints.

Pour chaque station:

— 1 président, assisté d'un comité et de un ou plusieurs équipages.

Combien la S.N.S.M. possède-t-elle d'embarcations?

La **S.N.S.M.** possède plusieurs types d'embarcations. À la date du 1^{er} janvier 1984, sa flotte comprend:

— Des **canots** — au nombre de 42 — dits «tous temps» parce qu'ils sont capables de sortir par les mers les plus dures. De diverses catégories, ils sont équipés de deux moteurs Diesel, ont une longueur qui varie de 12 à 17 mètres et un tonnage qui va jusqu'à 26 tonnes, une vitesse de 8 à 15 noeuds. Ces matériels sont spécifiques au sauvetage: la sécurité privilégiant toujours la vitesse. Ces embarcations sont insubmersibles et autoredressables.

— Des **vedettes de 1^{re} classe** — au nombre de 24 — de construction récente et spécialement conçues pour le sauvetage en mer, longues de 12,50 m ou 13,30 m, dotées des mêmes moyens perfectionnés et des mêmes moteurs que les canots de la «nouvelle génération», capables de plus de 18 noeuds et d'affronter presque tous les temps.

Des **ELIR** — au nombre de 7 — embarcations légères d'intervention rapide (24 noeuds), sans hélices, à moteur hydrojet, rentrent dans cette classe.

— Des **vedettes diverses** — au nombre de 88 — moins performants que les premières, mais généralement récentes. Leur vitesse moyenne est de 15 noeuds et elles servent à l'entraînement ou au sauvetage.

— Des **canots pneumatiques** — de type Zodiac, au nombre de 418 — équipés, en général, d'un moteur hors-bord de 20 à 40 cv, vitesse 18 noeuds environ.

La **S.N.S.M.** ne possède ni avions ni hélicoptères, mais des aéroglisseurs, en particulier dans la baie de la Somme, le bassin d'Arcachon et au Touquet.

Combien de stations comprend-elle?

La **S.N.S.M.** compte 255 stations de sauvetage, dont certaines sont armées pour la période d'été seulement. Ces stations sont réparties sur toutes les côtes de France (Corse comprise) et, outre-mer, à la Martinique, à la Réunion, en Guyane, à la Guadeloupe et à Saint-Pierre et Miquelon.

Combien de vies humaines a-t-elle déjà sauvées?

L'efficacité de la **S.N.S.M.** suit une progression continue:

- en 1979 : 575;
- en 1980 : 616;
- en 1981 : 648;
- en 1982 : 785;

Depuis 15 ans :

- 40 000 bâtiments ont été assistés;
- 9611 personnes ont été sauvées.

Comment fonctionne-t-elle financièrement? D'où proviennent ses fonds?

C'est une oeuvre: une association reconnue d'utilité publique, qui reçoit des subventions de l'État et des collectivités, villes, régions et départements côtiers (mais aussi de certains départements et villes de l'intérieur). Ces fonds sont toutefois insuffisants pour assurer un financement satisfaisant de la Société et sont complétés par les dons, les legs, les cotisations annuelles des sociétés industrielles ou commerciales et des particuliers. Ceux-ci sont en nombre important. Certains font un legs par testament à la **S.N.S.M.** D'autres, un don important de leur vivant. D'autres encore lui versent une aide annuelle et régulière. Les marins de plaisance devraient tous adhérer à la **S.N.S.M.** C'est un devoir: pour eux-mêmes, pour les autres. Des manifestations, des fêtes sont aussi organisées par les stations de la **S.N.S.M.** au profit de cette oeuvre.

L'opération de sauvetage est-elle onéreuse pour le bénéficiaire?

Le sauvetage de la vie humaine est gratuit. En revanche, la **S.N.S.M.** est autorisée à réclamer le remboursement de certains frais lors de la récupération de biens.

Combien coûtent les embarcations?

Le canot tous temps : 5 000 000 F.
La vedette 1^{re} classe : 1 850 000 F.
Vedettes diverses : jusqu'à 90 000 F.

Mais, hélas, ces chiffres sont en augmentation constante.